

Les CPE en «zone de turbulences» ^[1]

Author: Fortier, Marco

Source: Le Devoir

Format: Article

Publication Date: 5 Jul 2021

AVAILABILITY

Access online [FR] ^[2]

EXCERPTS

Le réseau des centres de la petite enfance (CPE) est à la croisée des chemins. Pénurie d'éducatrices, difficultés budgétaires, lourde bureaucratie : les services de garde éducatifs ont besoin d'un sérieux coup de barre. Le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, assure avoir l'appui du premier ministre pour réformer les CPE. Tour d'horizon d'un réseau qui s'apprête à fêter ses 25 ans.

Les rires d'enfants résonnent dans le bâtiment. Dans un local, une séance de Zumba anime les tout-petits. Un peu plus loin, une princesse et son Roméo se font la cour en puisant dans un bac de déguisements. Bienvenue dans un centre de la petite enfance (CPE), royaume de l'insouciance et de la légèreté.

Derrière les cris de joie des petits, les « grandes personnes », ici, ont toutefois des soucis. Elles sont fatiguées, les grandes personnes. Inquiètes.

« Le réseau des CPE traverse une zone de turbulences », lance la directrice, Julia Michel, en nous accueillant au CPE Tour à tour, rue Sherbrooke Est, à Montréal. Le bâtiment de trois étages en briques brunes se dresse à la frontière du quartier Centre-Sud et du Plateau-Mont-Royal. Le CPE accueille une cinquantaine d'enfants, dont 10 % ont besoin de soutien des services sociaux.

Julia Michel a invité Le Devoir pour discuter des hauts et des bas de la gestion d'un CPE. Elle est d'accord avec le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, qui a parlé d'une « tempête parfaite ». La pénurie d'éducatrices s'aggrave de semaine en semaine. Les budgets se font rares pour entretenir les bâtiments. Des milliers de parents attendent une place pour leurs tout-petits. Et les obstacles bureaucratiques se multiplient pour les gestionnaires de CPE.

Le CPE Tour à tour devra ainsi accueillir quatre ou cinq enfants de moins dans les prochaines semaines pour une raison que la directrice n'a jamais vue venir. Julia Michel planifie des rénovations mineures. Abattre un mur, déplacer des casiers de rangement. Elle a contacté récemment le ministère de la Famille pour faire approuver ses plans. Résultat ? L'architecte du ministère a constaté que le bâtiment accueille trop d'enfants par rapport aux normes d'espace. C'est toute une surprise, qui arrive 34 ans après l'ouverture du service de garde !

Julia Michel n'en veut pas à l'architecte du ministère, qui est empathique et professionnelle. La directrice constate néanmoins que le départ prochain de quatre ou cinq enfants amputera le budget du CPE de 50 000 \$ par année. Il faudra couper quelque part. Julia Michel fait des pieds et des mains pour garder sa cuisinière et toutes ses éducatrices. Elle craint quand même de perdre des membres du personnel, qui sont à bout de souffle.

Profession malmenée

Les salaires sont tellement bas que plusieurs éducatrices du CPE Tour à tour ont deux ou trois emplois. Une d'entre elles travaille certains soirs et les fins de semaine en tant que préposée aux bénéficiaires dans un CHSLD, en plus de son poste à temps plein au CPE. Une autre donne des cours de danse et fait de l'entretien ménager, en plus d'être éducatrice.

« Je paye l'épicerie avec ma carte de crédit », dit une éducatrice, Lucia Ramirez. La jeune femme adore son métier, mais elle va réorienter sa carrière. Elle commence en septembre un baccalauréat en éducation pour devenir enseignante. Les conditions de travail seront nettement meilleures.

La relève est tout aussi hésitante. Karima (nom fictif), qui fait son stage d'éducatrice, envisage déjà de passer à autre chose en raison des conditions de travail. En attendant, « on me fournit un très bon dîner gratuit durant mon stage », dit-elle en riant.

Une autre éducatrice de 18 ans d'expérience, qu'on appellera Noémie, s'inquiète pour son avenir et celui de son fils de trois ans. Elle craint de perdre son logement de deux chambres dans Hochelaga. Sa tante, propriétaire du bâtiment, envisage de vendre l'immeuble. Noémie craint de se faire expulser par le nouveau propriétaire. Mère de famille monoparentale, elle consacre déjà plus de la moitié de son salaire net à son logement. Elle gagne 25,15 \$ l'heure, le sommet de l'échelle salariale.

« Si mon loyer augmente, je devrai quitter Montréal, explique-t-elle. Je n'ai pas les moyens de payer plus. Mais si je quitte Montréal, je devrai repartir en bas de l'échelle dans un autre CPE. Mon fils et moi, on perdrait notre réseau social, notre sécurité. Ça m'inquiète. »

Un réseau à rebâtir

Près de 25 ans après sa création, le réseau des CPE a besoin d'un sérieux coup de barre, estime Geneviève Bélisle, directrice générale de l'Association québécoise des centres de la petite enfance. Elle constate une « dégradation majeure » du réseau public de services de garde éducatifs, qui a été malmené notamment par le gouvernement Couillard. Les libéraux ont favorisé le développement de garderies privées aux dépens de la créature péquiste que sont les CPE.

Mme Bélisle énumère en soupirant certaines difficultés du réseau : salaires à bonifier pour valoriser une profession désertée ; négociations qui traînent en longueur pour améliorer les conditions de travail des éducatrices ; pénurie de personnel ayant mené à l'embauche de 5000 éducatrices non qualifiées ; baisse des inscriptions en éducation à la petite enfance et taux de diplomation d'à peine 25 % après trois années d'études ; obstacles bureaucratiques qui persistent pour la construction et la rénovation des CPE.

Elle fonde beaucoup d'espoirs dans le projet de loi promis à l'automne par le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe. « Ça va prendre une réforme en profondeur. C'est un chantier plus important que la création des CPE en 1997. Sans volonté politique forte du gouvernement, on n'y arrivera pas », affirme Geneviève Bélisle.

« Un dossier prioritaire »

Le ministre Lacombe se fait rassurant. « C'est un dossier qui est prioritaire pour le gouvernement. J'ai l'appui de notre premier ministre pour mener ce chantier-là à terme. Quand M. Legault décide qu'un dossier va être mené à terme, ça se fait. Ça doit inspirer confiance aux gens », dit-il au Devoir.

Québec est en voie de créer les 15 000 places promises au fil des ans depuis une décennie par les gouvernements précédents. Entre 5000 et 7000 nouvelles places seront offertes d'ici le 31 mars 2022. Et le projet de loi qui sera déposé à l'automne précisera le plan pour créer 22 000 places supplémentaires, souligne le ministre de la Famille.

Il a commencé à accélérer la formation d'éducatrices : les étudiantes sont payées 15 \$ l'heure pour travailler et retourner sur les bancs d'école, en alternance. Il s'attend à des améliorations significatives des conditions de travail des éducatrices au terme des longues et complexes négociations entre syndicats et associations patronales des CPE — il rappelle que le ministère de la Famille ne mène pas les négociations puisqu'il n'est pas l'employeur.

L'allègement de la bureaucratie a commencé, souligne M. Lacombe. Le nombre d'étapes administratives en vue de construire un CPE est passé de 17 à 9 au cours des derniers mois. Il compte simplifier davantage les processus pour que le ministère de la Famille puisse déposer lui-même des projets de CPE dans des régions ayant des besoins, sans attendre la mobilisation des milieux.

Les acteurs du réseau croisent les doigts pour que le virage porte ses fruits. En attendant, des CPE redoutent des périodes d'interruptions de service cet été en raison du manque de personnel.

Region: [Quebec](#) ^[3]

Tags: [child care workforce](#) ^[4]

[funding](#) ^[5]

[system](#) ^[6]

[spaces](#) ^[7]

Source URL (modified on 6 Jul 2021): <https://childcarecanada.org/documents/child-care-news/21/07/les-cpe-en-%C2%ABzone-de-turbulences%C2%BB>
Links

[1] <https://childcarecanada.org/documents/child-care-news/21/07/les-cpe-en-%C2%ABzone-de-turbulences%C2%BB>

[2] https://www.ledevoir.com/societe/education/615819/les-cpe-en-zone-de-turbulences?fbclid=IwAR1NbUvL2z3vEoy_k8Qb16xqKCD8MQ5cNacsdJV6-Hao1tAa52N3FpXJck

[3] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/7855>

[4] <https://childcarecanada.org/category/tags/child-care-workforce>

[5] <https://childcarecanada.org/category/tags/funding>

[6] <https://childcarecanada.org/category/tags/system>

[7] <https://childcarecanada.org/category/tags/spaces>